

Syndicat Mixte Tarn-et-Garonne Numérique

Rapport d'Orientation Budgétaire 2019

Conformément au CGCT, le rapport ci-dessous s'attachera à :

- présenter succinctement l'exécution des budgets sur l'exercice 2018
- présenter les orientations budgétaires pour l'exercice 2019
- présenter les engagements pluriannuels envisagés
- présenter les informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette et les perspectives pour le projet de budget
- présenter l'état des amortissements du syndicat

I - Exécution des budgets 2018 :

Il est rappelé que le Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique dispose depuis sa création de deux budgets :

- un budget principal (nomenclature M14) destiné à assurer les charges inhérentes au fonctionnement interne du syndicat
- un budget annexe (nomenclature M4) qui est, quant à lui, destiné à régler les dépenses du projet d'aménagement numérique du territoire.

En 2018, les taux d'exécution des dépenses et des recettes sur les budgets sont les suivants :

% Exécution budget principal 2018 :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	74%	10%
Recettes	100%	102%

% Exécution budget annexe 2018 :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	68%	63% <i>hors reste à réaliser (engagements)</i>
Recettes	100%	75%

En 2018, 216 mandats et 35 titres ont été effectués sur le budget principal et 176 mandats et 29 titres sur le budget annexe.

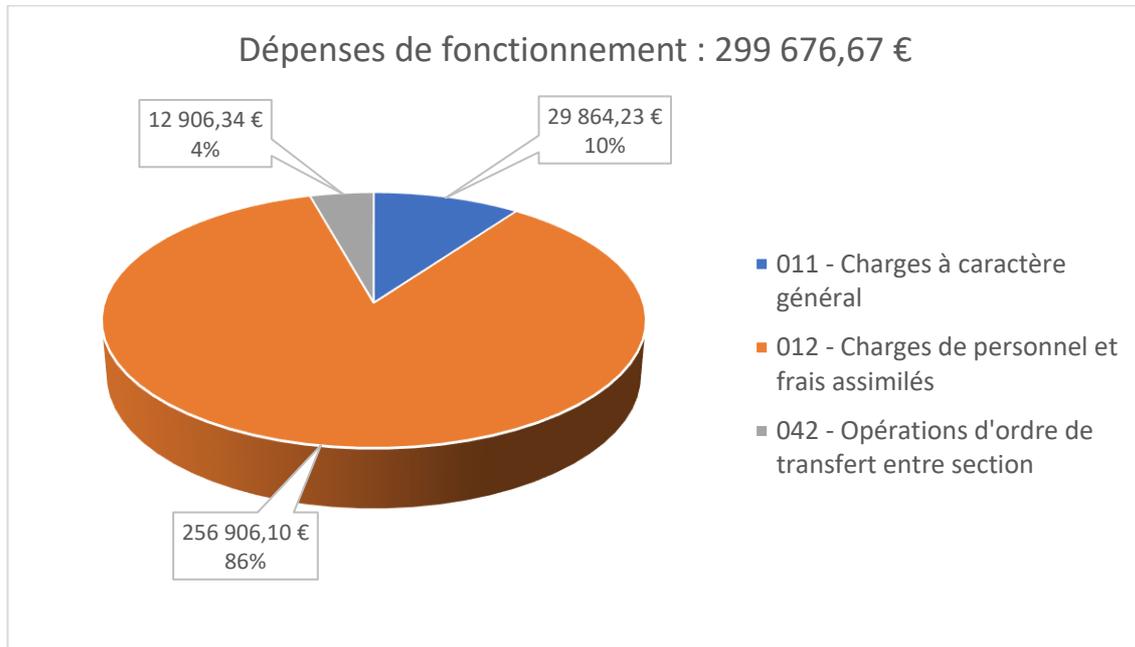
BUDGET PRINCIPAL M14 - EXERCICE 2018

Les résultats cumulés (résultat de l'exercice + reports de l'année précédente) du compte administratif 2018 du budget principal se présentent comme suit :

BUDGET PRINCIPAL "SYNDICAT MIXTE TARN ET GARONNE NUMERIQUE" – COMPTE ADMINISTRATIF 2018				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
011 - Charges à caractère général	82 146,00	29 864,23	52 281,77	36
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	5 175,00	4 345,34	829,66	84
61 - SERVICES EXTERIEURS	21 756,00	17 024,88	4 731,12	78
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	55 215,00	8 494,01	46 720,99	15
012 - Charges de personnel et frais assimilés	291 000,00	256 906,10	34 093,90	88
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 000,00	0,00	3 000,00	0
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 750,00	7 215,04	- 4 465,04	262
64 - CHARGES DE PERSONNEL	285 250,00	249 691,06	35 558,94	88
65 - Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,00	1 500,00	0
67 - Charges exceptionnelles	250,00	0,00	250,00	0
022 - Dépenses imprévues	20 000,00	0,00	20 000,00	0
Total dépenses réelles	394 896,00	286 770,33	108 125,67	73
Total dépenses d'ordre	12 907,00	12 906,34	0,66	100
Total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	407 803,00	299 676,67	108 126,33	74
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
013 – Atténuations de charges	0,00	189,00	-189,00	0
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	15 000,00	15 000,00	0,00	100
74 - Dotations, subventions et participations	321 125,51	320 596,00	529,51	100
75 - Autres produits de gestion courante	0,00	923,20	-923,20	0
Total recettes réelles	336 125,51	336 708,20	- 582,69	0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	71 677,49	71 677,49		
Total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	407 803,00	408 385,69	-582,69	100
SOLDE DE FONCTIONNEMENT		108 709,02	Excédent	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
001 - Déficit d'investissement reporté				
20 - Immobilisations incorporelles	30 000,00	0,00	30 000,00	0
204 – Subventions d'équipement versées	3 000,00	0,00	3 000,00	0
21 - Immobilisations corporelles	9 500,00	4 630,97	4 869,03	49
27 - Autres immobilisations financières	4 500,00	0,00	4 500,00	0
Total dépenses réelles	47 000,00	4 630,97	42 369,03	10
Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	47 000,00	4 630,97	42 369,03	10
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
10 - Dotations, fonds divers et réserves	9 086,66	9 086,66	0,00	100
27 – Autres immobilisations financières	0,00	765,00	-765,00	0
Total recettes réelles	9 086,66	9 851,66	-765,00	102
Total recettes d'ordre	12 907,00	12 906,34	0,66	100
001 – Excédent d'investissement reporté	25 006,34	25 006,34		
Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	47 000,00	47 764,34	-764,34	102
SOLDE D'INVESTISSEMENT		43 133,37	Excédent	

Budget Principal

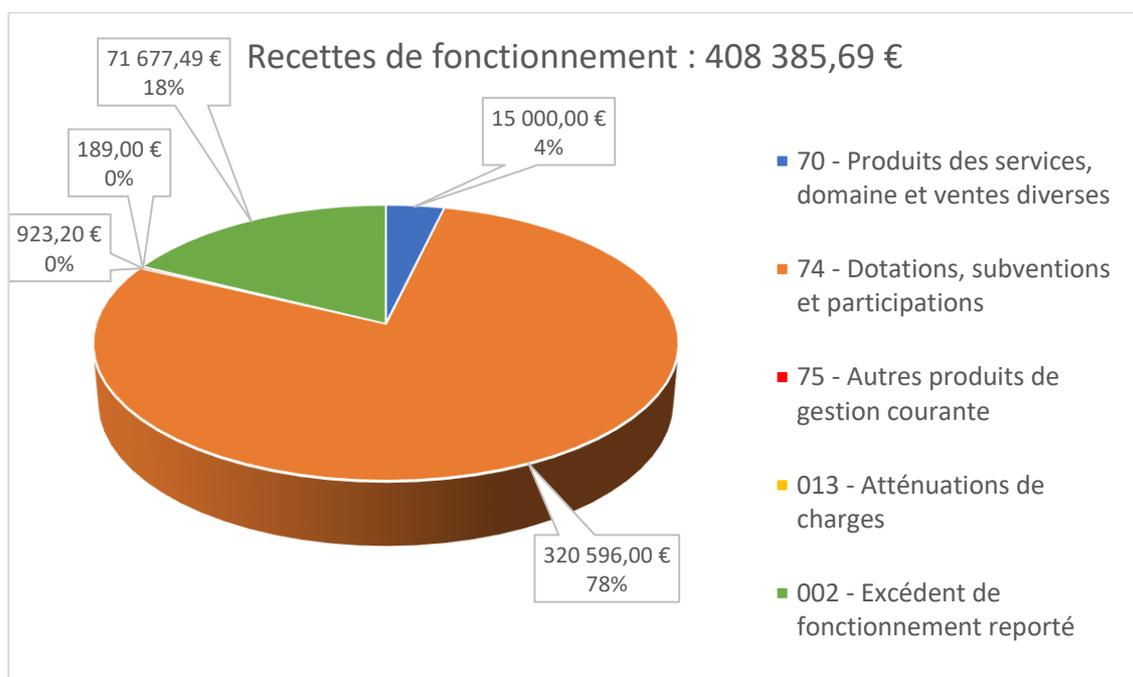
Vue d'ensemble du CA 2018 par chapitre de fonctionnement



Les dépenses de personnel (composé de 4 agents au 31.12.2018) représentent le premier poste de dépenses de la collectivité, soit 86 % des dépenses de fonctionnement en 2018.

Les charges à caractère général sont relativement faibles (10%). S'élevant à 29 864,23 €, elles permettent d'assurer le fonctionnement classique de la structure. Elles sont composées, entre autres, de frais de locations immobilières et mobilières, des frais de maintenance, de fournitures, d'assurance...

Le poids des amortissements dans le budget principal reste faible (soit 4% des dépenses de fonctionnement) et correspond à l'amortissement du matériel informatique, téléphonique, d'un vidéoprojecteur, d'un nouveau copieur et des logiciels informatiques nécessaires au bon fonctionnement du Syndicat.



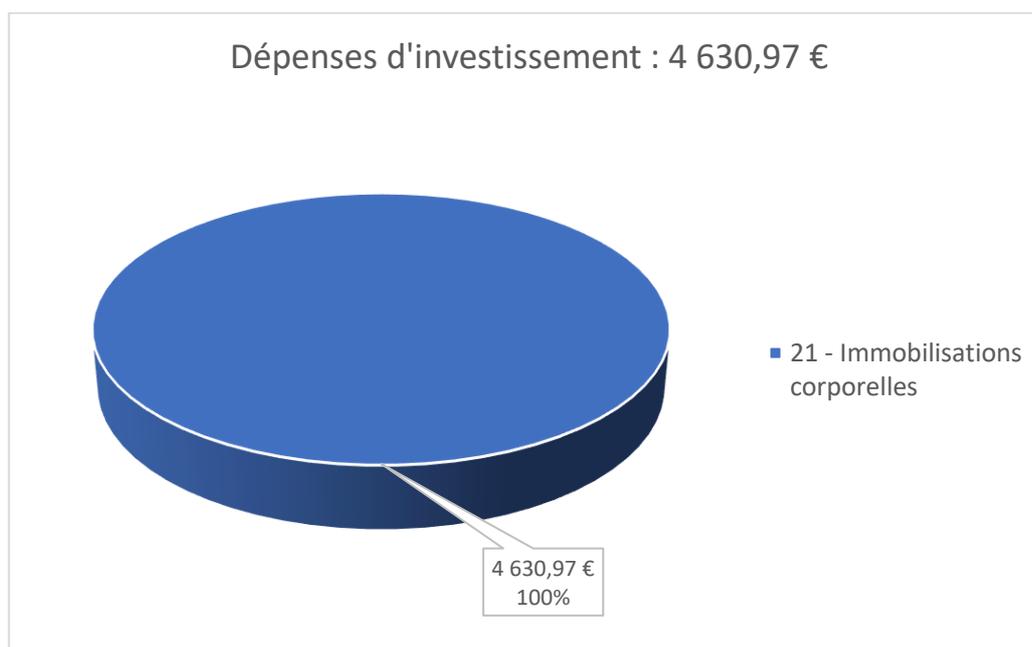
Les recettes de fonctionnement du budget principal reposent essentiellement sur la **participation des membres**, à hauteur de 78 % des recettes (213 555 € du département, 107 041 € des intercommunalités et commune).

L'**excédent de fonctionnement** reporté sur l'exercice 2018 s'élève à 71 677,49 €, contre 118 759 € l'année précédente. Il représente 18 % des recettes de fonctionnement du budget 2018.

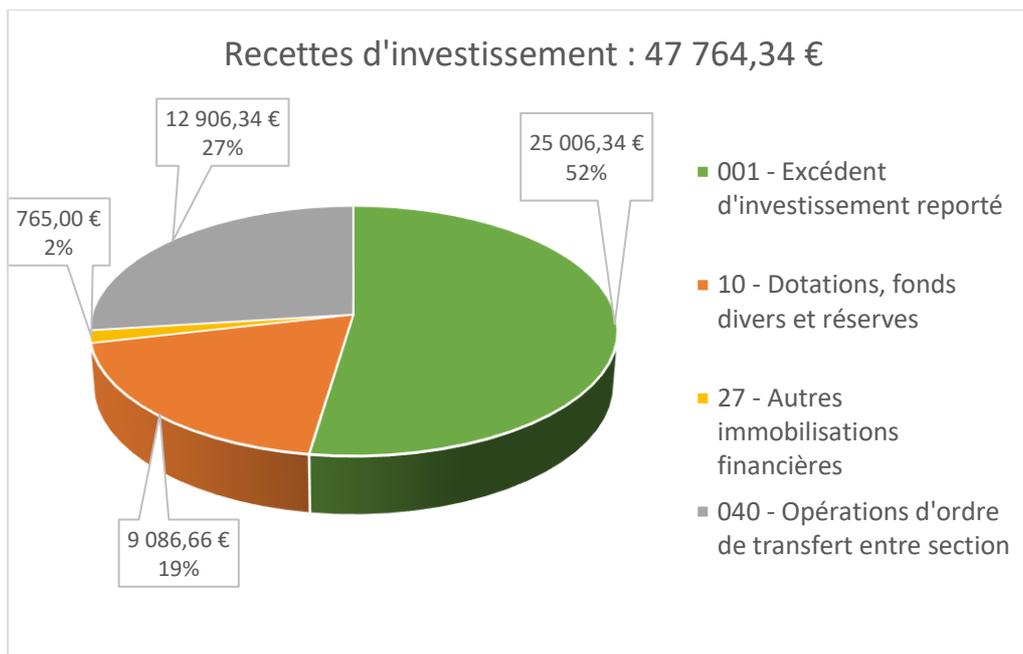
Les « **produits des services, domaine et vente** » correspondent au versement de 15 000 € du budget annexe vers le budget principal pour la prise en charge d'une partie des frais de personnel. Le part de cette recette dans le budget est de 4 %, identique à l'année précédente.

Enfin, le reliquat de recettes provient de récupération de part agent (FNCSP, chèques lire, chèques vacances...)

Budget Principal Vue d'ensemble du CA 2018 par chapitre d'investissement



Contrairement à l'année 2017, le budget 2018 ne comprend pas de déficit d'investissement reporté. Les seules dépenses d'investissement réalisées, d'un montant de 4 630,97 €, sont faibles et correspondent à l'achat d'équipements informatiques, d'un téléphone et d'une imprimante.



Les recettes d'investissement ont été couvertes à hauteur de 52 % par un **excédent d'investissement reporté** d'un montant de 25 006,34 €.

On retrouve ensuite **l'amortissement des biens** à hauteur de 12 906,34 €, soit 27 % des recettes d'investissement (pendant du chap 042 en dépenses de fonctionnement).

Le reliquat des recettes provient ensuite de **l'excédent de fonctionnement capitalisé** inscrit au BP 2018, auquel vient s'ajouter 765 € de remboursement de prêt pour un agent.

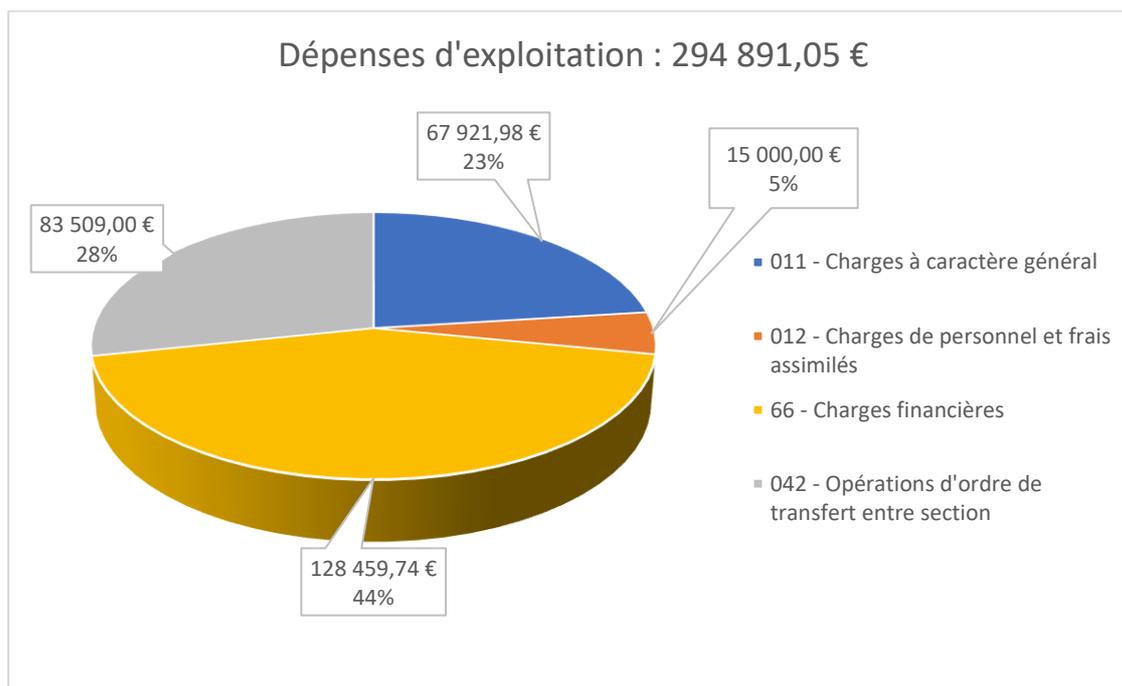
BUDGET ANNEXE M4 - EXERCICE 2018

Les résultats cumulés (résultat de l'exercice + reports de l'année précédente) du compte administratif 2018 du budget annexe « Aménagement Numérique » se présentent comme suit :

BUDGET ANNEXE "AMENAGEMENT NUMERIQUE" – COMPTE ADMINISTRATIF 2018				
DEPENSES D'EXPLOITATION	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
011 - Charges à caractère général	135 424,00	67 921,98	67 502,02	50
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	58 224,00	40 419,00	17 805,00	69
61 - SERVICES EXTERIEURS	72 500,00	27 502,98	44 997,02	38
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 700,00	0,00	4 700,00	0
012 - Charges de personnel et frais assimilé	15 000,00	15 000,00	0,00	100
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	15 000,00	15 000,00	0,00	100
65 - Autres charges de gestion courante	20,74	0,33	20,41	2
66 - Charges financières	184 720,00	128 459,74	56 260,26	70
67 - Charges exceptionnelles	290,00	0,00	290,00	0
022 - Dépenses imprévues	15 000,00	0,00	15 000,00	0
Total dépenses réelles	350 454,74	211 382,05	139 072,69	60
Total dépenses d'ordre	83 509,26	83 509,00	0,26	100
Total DEPENSES D'EXPLOITATION	433 964,00	294 891,05	139 072,95	68
RECETTES D'EXPLOITATION	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
74 - Subventions d'exploitation	221 847,00	221 847,00	0,00	100
75 - Autres produits de gestion courante	63 549,62	61 890,75	1 658,87	97
77 - Produits exceptionnels				
Total recettes réelles	285 396,62	283 737,75	1 658,87	0
Total recettes d'ordre	73 669,80	73 669,00	0,80	100
002 - Excédent de fonctionnement reporté	74 897,58	74 897,58		
Total RECETTES D'EXPLOITATION	433 964,00	432 304,33	1 659,67	100
SOLDE D'EXPLOITATION		137 413,28	Excédent	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
001 - Déficit d'investissement reporté				
020 - Dépenses imprévues	40 000,00	0,00	40 000,00	0
16 - Emprunts et dettes assimilés	590 150,00	508 550,00	81 600,00	86
20 - Immobilisations incorporelles	267 685,15	260 086,35	7 598,80	97
21 - Immobilisations corporelles	16 000,00	10 224,67	5 775,33	64
23 - Immobilisations en cours	8 747 485,89	5 163 924,18	3 583 561,71	59
458-1 Opérations pour compte de tiers	12 000,00	0,00	12 000,00	0
Total dépenses réelles	9 673 321,04	5 942 785,20	3 730 535,84	-37
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	73 669,80	73 669,00	0,80	100
041 - Opérations patrimoniales	294 252,00	282 252,00	12 000,00	96
Total dépenses d'ordre	367 921,80	355 921,00	12 000,80	97
Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10 041 242,84	6 298 706,20	3 742 536,64	63
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
13 - Subventions d'investissement reçues	1 209 639,41	1 230 535,83	- 20 896,42	102
16 - Emprunts et dettes assimilés	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00	0
20 - Immobilisations incorporelles				
458-1 Opérations pour compte de tiers	12 000,00	0,00	12 000,00	0
Total recettes réelles	3 721 639,41	1 230 535,83	2 491 103,58	-67
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	83 509,26	83 509,00	0,26	100

041 – Opérations patrimoniales	294 252,00	282 252,00	12 000,00	96
Total recettes d'ordre	377 761,26	365 761,00	12 000,26	97
001 – Excédent d'investissement reporté	5 941 842,17	5 941 842,17		
Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 041 242,84	7 538 139,00	2 503 103,84	75
SOLDE D'INVESTISSEMENT				
		1 239 432,80	Excédent	

Budget Annexe
Vue d'ensemble du CA 2018 par chapitre d'exploitation



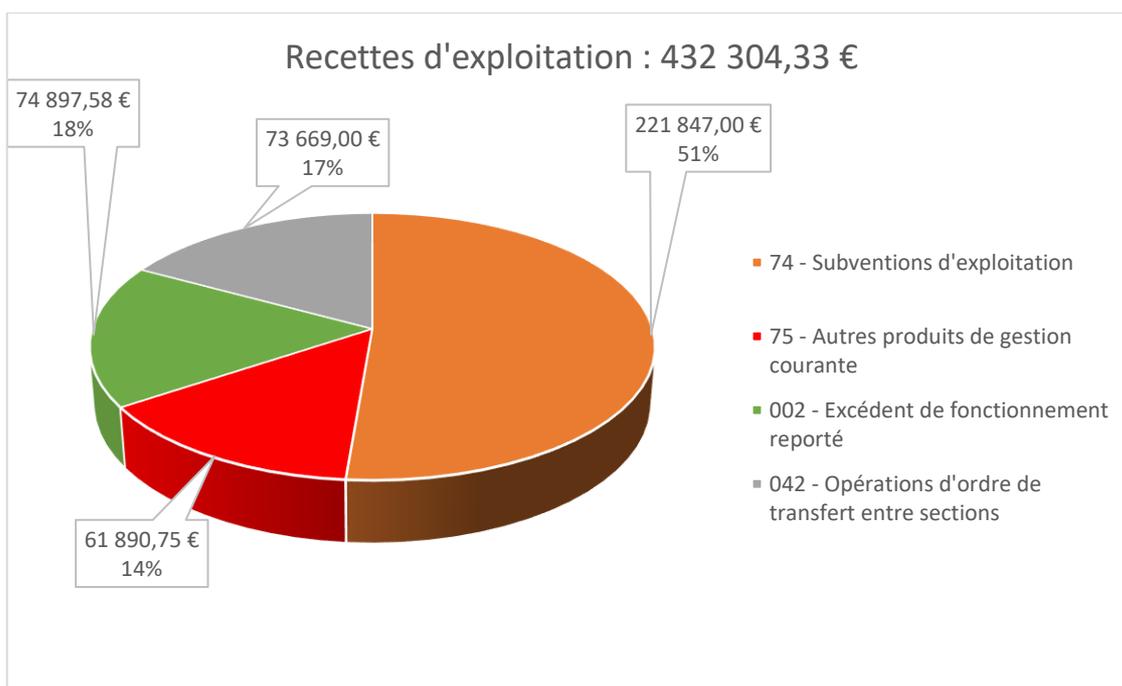
Les dépenses d'exploitation du budget annexe 2018 se caractérisent, comme l'année précédente, par un poids important des charges financières (44 %) relatives aux **remboursements des intérêts d'emprunts**.

Les amortissements des biens, constitués de travaux réalisés en propre par le syndicat ou par les intercommunalités et ensuite mis à disposition, s'élèvent pour l'année 2018 à 83 509 €, soit 28 % des dépenses d'exploitation.

Ces amortissements vont cependant être revus à la baisse pour les années suivantes, étant donné que ne seront plus amortis les biens qui seront remis en affermage au délégataire dans le cadre de la DSP 100 % FttH signée le 30 janvier 2019.

Les charges à caractère général restent faibles (23 %) et correspondent à des dépenses liées à la montée en débit, qui devraient également baisser dans les années à venir.

Enfin **les charges de personnel** correspondent au reversement de 15 000 euros du budget annexe vers le budget principal (soit 5 %) afin de compenser les charges liées au temps de travail passé sur le budget annexe par les agents du syndicat.



Les recettes d'exploitation du budget annexe sont composées à 51 % de la **subvention exceptionnelle demandée aux membres**, soit 221 847 € pour l'année 2018 (106 263 € du département et 115 584 € des autres membres).

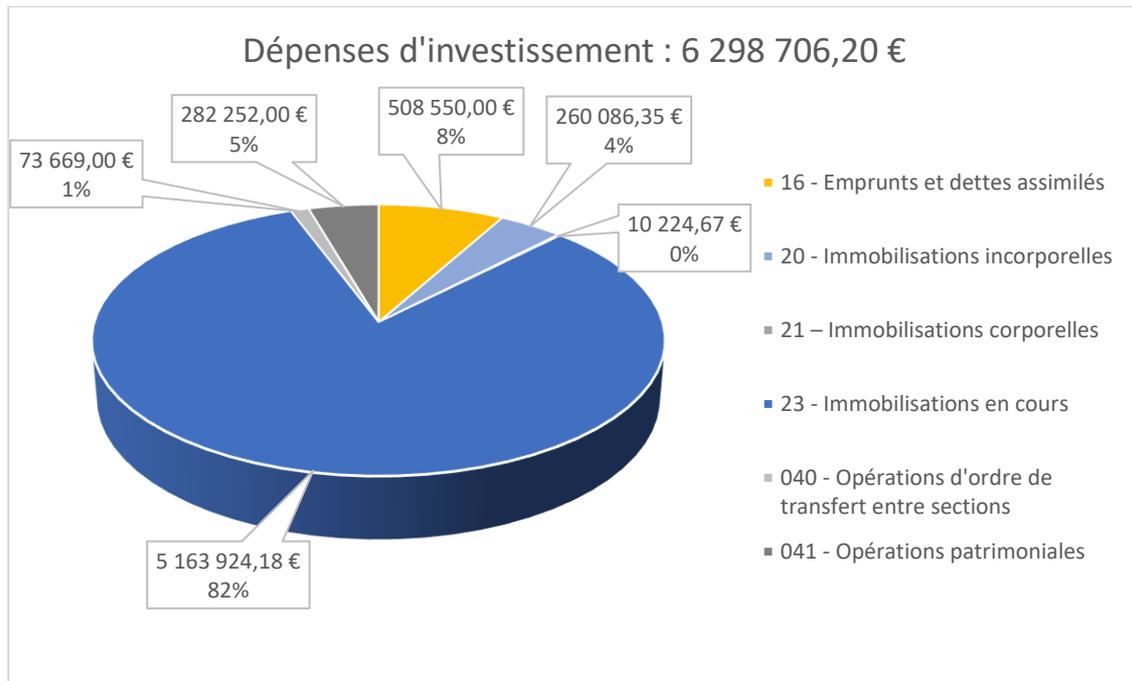
Ces recettes reposent également à hauteur de 18 % sur un **excédent de fonctionnement reporté** de 74 897,58 €, issus du CA 2017.

Les recettes d'ordre, d'un montant de 73 669 €, correspondent aux **amortissements des subventions** reçues pour le financement des boucles locales optiques de Castelsarrasin et Valence d'Agen et des subventions d'équipement versées annuellement par les membres de Tarn-et-Garonne Numérique.

Le poste « **Autres produits de gestion courante** » représente 14 % des recettes d'exploitation. Il s'agit notamment de la récupération d'une redevance versée par la société Orange dans le cadre des ouvertures de NRA, et de redevances d'ARIANE NETWORK et de SFR dans le cadre de la mise à disposition de réseaux par les membres de Tarn-et-Garonne Numérique.

Budget Annexe

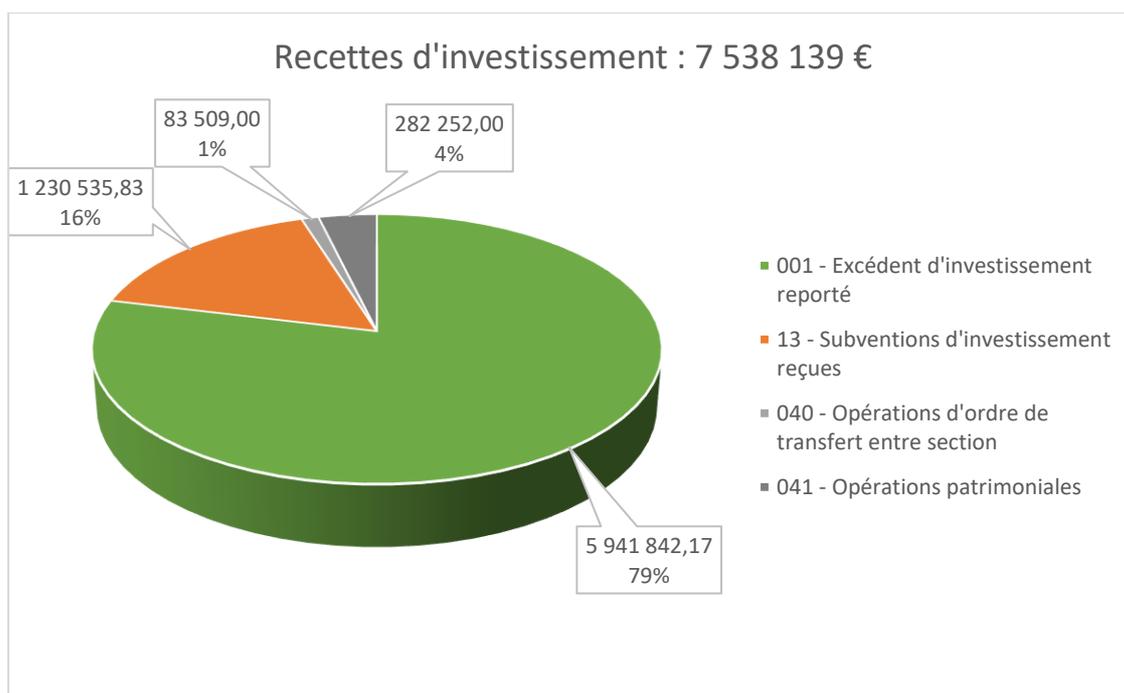
Vue d'ensemble du CA par chapitre d'investissement



94 % des dépenses effectuées en 2018 s'imputent sur les postes de **charge** « immobilisations incorporelles, corporelles et en cours » (**chap 20, 21 et 23**). Ces charges sont relatives aux travaux de montée en débit ADSL, aux travaux en cours sur les actifs boucles locales optiques, et aux marchés d'études en cours (AMO...)

Le remboursement du capital des deux emprunts contractés pour financer le projet « montée en débit ADSL » représente 8 % des dépenses d'investissement 2018. Ces deux emprunts seront complétés en 2019 par un 3^{ème} emprunt de 2 200 000 € pour la finition de la montée en débit.

Les dernières dépenses correspondent à des dépenses d'ordre, à savoir **l'amortissement des subventions au chap 040** (pendant du chap 042 en recettes d'exploitation) et la **réalisation d'opérations patrimoniales au 041** (pendant du chap 041 en recettes d'investissement).



Les recettes d'investissement du budget annexe reposent en 2018 sur **l'excédent d'investissement reporté** de l'année 2017, à hauteur de 79 %.

Les **subventions d'équipement** versées par les membres (607 938 € du département et 564 957 € des intercommunalités et commune) ainsi que les subventions en annuité liées aux actifs « fibre optique » mis à disposition (57 640,83 € du département), représentent 16 % des recettes.

On retrouve ensuite **l'amortissement des biens** (pendant du chap 042 en dépenses d'exploitation) et les opérations patrimoniales (pendant du chap 041 en dépenses d'investissement).

II – Orientations budgétaires pour l'exercice 2019 :

BUDGET PRINCIPAL M14 - EXERCICE 2019

Section de fonctionnement

Evolution des BP – dépenses de fonctionnement (budget principal)						
Chap.		BP 2016+DM+ RAR n-1	BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	OB 2019+ RAR n-1	Evo OB 2019/BP 2018+DM
011	Charges à caractère général	68 225,00	96 356,57	82 146,00	86 130,00	4,80%
012	Charges de personnel et frais assimilés	139 000,00	260 579,00	291 000,00	326 730,00	12,30%
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 506,00	0,40%
67	Charges exceptionnelles	4 600,00	250,00	250,00	250,00	0%
022	Dépenses imprévues	14 900,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0%
	Total des dépenses réelles	228 225,00	378 685,57	394 896,00	434 616,00	10,10%
023	Virement à la section d'investissement	29 000,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	7 748,73	12 907,00	5 216,00	-59,60%
	Total des dépenses d'ordre	29 000,00	7 748,73	12 907,00	5 216,00	-59,60%
	TOTAL	257 225,00	386 434,30	407 803,00	439 832,00	7,90%

Il est proposé, pour l'exercice 2019, une augmentation des dépenses de fonctionnement de 7.90 % au total. Cette augmentation s'explique tout d'abord par l'inscription comptable d'un 5^{ème} emploi à créer, destiné à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique départementale d'aménagement numérique, à travers notamment le développement des usages et des services numériques.

Cette thématique doit désormais être développée et menée de manière concordante avec la DSP en cours ; elle nécessitera une réflexion, une gestion de projets et du temps, ce qui entrainera le recrutement d'un agent supplémentaire.

Les charges à caractère général évoluent à la marge (+ 5%) et sont liées à la hausse du prix des carburants, à la hausse du loyer et aux frais de communication que la DSP pourrait engendrer (achats de supports, plaquettes, panneaux, etc...)

Les opérations d'ordre de transfert entre sections, relatives aux amortissements 2019, seront en baisse par rapport à l'année dernière. Cette baisse s'explique :

- par les amortissements de 6 biens terminés au 31/12/2018
- par les acquisitions réalisées en 2018 qui pèsent peu sur le budget.

		Evolution des BP – recettes de fonctionnement (budget principal)				
Chap.		BP 2016+DM+ RAR n-1	BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	OB 2019+ RAR n-1	Evo OB2019/ BP 2018
70	Produits des services, domaine et vente		15 000,00	15 000,00	15 000,00	0%
74	Dotations, subventions et participations	257 225,00	252 675,00	321 125,51	320 332,00	-0,20%
	<i>Département</i>		168 450,00	214 083,67	213 555,00	-0,24%
	<i>EPCI</i>		84 225,00	107 041,84	106 777,00	-0,24%
75	Autres produits de gestion courante				947,00	
	Total des recettes réelles	257 225,00	267 675,00	336 125,51	336 279,00	0%
002	Résultat de fonctionnement reporté		118 759,30	71 677,49	103 553,00	44,50%
	TOTAL	257 225,00	386 434,30	407 803,00	439 832,00	7,90 %

Les recettes de fonctionnement se composent :

- d'un versement de 15 000 euros du budget annexe vers le budget principal pour compenser les coûts de personnel ;
- des contributions des membres, pour équilibrer le budget principal, proposées à hauteur de 213 555 € pour le département et de 106 777 € pour les autres membres.
- du résultat de fonctionnement 2018 reporté en 2019, proposé à 103 553 €.

A noter que ces propositions veillent à assurer un équilibre financier tout en n'alourdissant pas les participations des membres d'année en année.

Section d'investissement

		Evolution des BP – dépenses d'investissement (budget principal)				
Chap.		BP 2016+DM+ RAR n-1	BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	OB 2019+ RAR n-1	Evo OB2019/ BP 2018
20	Immobilisations incorporelles	21 000,00	21 000,00	30 000,00	35 000,00	16,70%
204	Subventions d'équipement versés		0,00	3 000,00	0,00	-100%
21	Immobilisations corporelles	8 000,00	16 568,95	9 500,00	13 925,39	46,60%
27	Autres immobilisations financières		765,00	4 500,00	4 580,00	1,80%
	Total des dépenses réelles	29 000,00	38 333,95	47 000,00	53 505,39	13,80 %
001	Déficit d'investissement reporté		16 171,31	0,00	0,00	0%
	TOTAL	29 000,00	54 505,26	47 000,00	53 505,39	13,80%

Il est envisagé pour l'exercice 2019, une hausse globale des dépenses d'investissement de 13,80 %.

Il est proposé d'inscrire 35 000 € au chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » en prévision de la création du site internet du Syndicat et d'une solution CRM de gestion et de suivi de l'activité du Syndicat. Pour rappel, ces dépenses avaient déjà été inscrites sur le budget précédent mais sans réalisation effective.

Le poste « Immobilisations corporelles » correspond à l'acquisition d'un nouveau PC pour l'agent en voie de recrutement, et pour l'achat de matériels qui pourraient être utiles au syndicat.

Le poste « Autres immobilisations financières » correspond, comme l'exercice précédent, à une budgétisation de prêts potentiels au personnel, conformément à l'article V.6.4. du règlement intérieur du personnel (Prêt de 765 € sans justificatif d'achat et de 1 525 € pour l'achat d'un véhicule).

		Evolution des BP – recettes d'investissement (budget principal)				
Chap.		BP 2016+DM+ RAR n-1	BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	OB 2019+ RAR n-1	Evo OB2019/ BP 2018
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		46 756,53	9 086,66	5 156,02	-43,30%
	Total des recettes réelles	0,00	46 756,53	9 086,66	5 156,02	-43,30%
021	Virement de la section de fonctionnement	29 000,00				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		7 748,73	12 907,00	5 216,00	-59,60%
	Total des recettes d'ordre		7 748,73	12 907,00	5 216,00	-59,60%
001	Excédent d'investissement reporté		0,00	25 006,34	43 133,37	72,50%
	TOTAL	29 000,00	54 505,26	47 000,00	53 505,39	13,80%

Les recettes d'investissement, pour l'exercice 2019, reposent sur :

- un excédent d'investissement capitalisé proposé à 5 156,02 €
- des opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements) à hauteur de 5 216 € ;
- un excédent d'investissement reporté de 43 133,37 €

Pour rappel, le résultat de fonctionnement cumulé issu de l'exercice 2018, s'élève à 108 709.02 €.

Au vu de tableaux précédents, il sera proposé l'affectation du résultat suivante :

- 103 553 € au c/002 en recettes de fonctionnement
- 5 156,02 € au c/1068 en recettes d'investissement

Cette répartition permet de ne pas augmenter la participation des membres à la section de fonctionnement, et permet également d'équilibrer la section d'investissement.

Au final, les deux sections additionnées, le budget principal du syndicat, pour l'exercice 2019, s'équilibre à 493 337,39 €, soit 8,47 % de plus que l'année précédente.

BUDGET ANNEXE M4 - EXERCICE 2019**Section d'exploitation**

Evolution des BP – dépenses d'exploitation (budget annexe)						
Chap.		BP 2016+DM+ RAR n-1	BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	OB 2019+ RAR n-1	Evo OB2019/ BP 2018
011	Charges à caractère général	4 200,00	71 824,07	135 424,00	99 100,00	-26,80%
012	Charges de personnel et frais assimilés		15 000,00	15 000,00	15 000,00	0%
65	Autres charges de gestion	10,00	20,00	20,74	20,00	-3,60%
66	Charges financières (Intérêts + ICNE)		129 727,93	184 720,00	153 399,00	-17%
67	Charges exceptionnelles	290,00	290,00	290,00	3 290,00	1034,50%
022	Dépenses imprévues		15 000,00	15 000,00	15 000,00	0%
	Total des dépenses réelles	4 500,00	231 862,00	350 454,74	285 809,00	-18,40%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		78 829,22	83 509,26	23 962,00	-71,30%
	Total des dépenses d'ordre	0,00	78 829,22	83 509,26	23 962,00	-71,30%
	TOTAL	4 500,00	310 691,22	433 964,00	309 771,00	-28,60%

La signature de la DSP relative à la conception, au financement, à l'établissement et à l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut débit de Tarn-et-Garonne va avoir un impact sur le budget annexe, avec notamment des prévisions financières à la baisse, étant donné que le délégataire aura désormais à sa charge des dépenses jusque-là portées par le syndicat.

Les postes impactés sont les suivants :

- Le poste « charges à caractère général » est en baisse de 26,80 %. Bien que certaines dépenses de fournitures d'électricité ou liées à des redevances ou droits de passage soient maintenues, les coûts de maintenance notamment liés aux opérateurs Alsatis, Ariane Network ou encore Xilan devraient être réduits.
- Le poste « charges de personnel » est maintenu à hauteur de 15 000 €.
- Les charges financières, relatives aux intérêts d'emprunt pour les 3 emprunts contractés dans le cadre du projet de montée en débit ADSL, s'élèvent à 153 399 €.
- Le poste « charges exceptionnelles » se voit à compter de l'exercice 2019, supporter les frais relatifs à la politique d'acquisition et d'installation d'équipements de réception internet par satellite et par réseaux hertziens (aide aux particuliers).
- Le chapitre 042 relatif aux amortissements de biens connaît, quant à lui, une baisse significative de 71,30 %. En effet à la demande du syndicat, la Paierie Départementale a admis que Tarn-et-Garonne Numérique n'avait plus à assumer la charge des amortissements de biens remis en affermage dans le cadre de la DSP. Cette décision a par conséquent eu un impact significatif dans la construction du budget tel que présenté dans ce document.

L'amortissement de biens ne concerne plus que de la Boucle Locale Radio et le réseau ADSL jusqu'à sa remise en affermage prévue d'ici la fin 2019.

Evolution des BP – recettes d'exploitation (budget annexe)						
Chap.		BP 2016+DM+ RAR n-1	BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	OB 2019+ RAR n-1	Evo OB2019/ BP 2018
74	Subvention d'exploitation		258 055,00	221 847,00		-100%
75	Autres produits de gestion courante		28 950,10	63 549,62	250 000,00	293,40%
77	Produits exceptionnels	4 500,00				
	Total des recettes réelles	4 500,00	287 005,10	285 396,62	250 000,00	-12,40%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		22 186,00	73 669,80	14 989,00	-80%
	Total des recettes d'ordre		22 186,00	73 669,80	14 989,00	-79,70%
002	Résultat d'exploitation reporté		1500,12	74 897,58	44 782,00	-40,20%
	TOTAL	4 500,00	310 691,22	433 964,00	309 771,00	-28,60%

Les recettes d'exploitation se caractérisent par :

- Le versement des redevances liées à la mise en place de la montée en débit ADSL, estimées à 50 000 €, jusqu'à ce que ces biens soient remis en affermage, dans le cadre de la DSP (aux alentours de septembre 2019).

En effet, dès lors que les biens construits par le syndicat, ou mis à disposition par les intercommunalités au syndicat, seront remis en affermage au délégataire, ces redevances, y compris les recettes d'exploitation issus des réseaux fibre optique de la CCTC et de la CC2R, ou encore les redevances liées à la location de fourreaux, ne seront plus perçues par le syndicat.

- Une redevance de contrôle versée par le délégataire et fixée à 200 000 € pour l'exercice
- Des recettes liées à des opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissement des subventions d'investissement), également en baisse, du fait de leur suppression à partir du moment où elles concernent des biens remis également en affermage. L'amortissement des subventions est maintenu uniquement pour les subventions relatives à la BLR de la CCLTG.
- Un résultat d'exploitation reporté proposé à 44 782 € sur les 137 413,28 € de résultat cumulé de la section d'exploitation en 2018.

L'entrée en vigueur de la DSP entraine donc une redistribution des charges et recettes entre syndicat et délégataire, permettant au syndicat d'équilibrer la section d'exploitation du budget annexe à hauteur de 309 771 €, et ceci, sans demander de subvention exceptionnelle à ses membres et en dégageant également 92 631,28 € dont l'inscription est proposée au c/1068 en recettes d'investissement pour équilibrer la section.

Section d'investissement

Evolution des BP – dépenses d'investissement (budget annexe)						
Chap.		BP 2016+DM+ RAR n-1	BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	OB 2019+ RAR n-1	Evo OB2019/ BP 2018
20	Immobilisations incorporelles	129 082,00	259 800,00	267 685,15	20 000,00	-92,50%
21	Immobilisations corporelles		0,00	16 000,00	214 778,69	1242,40%
23	Immobilisations en cours	10 143 612,00	10 633 163,48	8 747 485,89	3 610 104,47	-58,70%
16	Emprunt et dettes assimilées		381 413,00	590 150,00	605 609,00	2,60%
27	Autres immob financières				3 026 000,00	
020	Dépenses imprévues	40 000,00	40 000,00	40 000,00	0,00	-100%
458-1	Opérations pour compte de tiers			12 000,00	0,00	100%
	Total des dépenses réelles	10 312 694,00	11 314 376,48	9 673 321,04	7 476 492,16	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		22 186,00	73 669,80	14 989,00	-79,65%
041	Opérations patrimoniales		10 977,59	294 252,00	0,00	-100%
	Total des dépenses d'ordre	0,00	33 163,59	367 921,80	14 989,00	-95,90%
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		44 462,74			
	TOTAL	10 312 694,00	11 392 002,81	10 041 242,84	7 491 481,16	-25,40%

Il est proposé un équilibre de la section d'investissement à 7 491 481,16 € dont :

- 3 053 433,16 € de restes à réaliser
- 4 438 048,00 € de propositions nouvelles

Les restes à réaliser sont répartis de la façon suivante :

- 3 328,69 € HT pour régler la construction d'un mur à Maubec
- 16 031,30 € HT pour solder le marché passé avec Bouygues Energie Services pour la CCTC
- 6 900 € HT pour solder le marché d'études SPS avec la société Veritas
- 166 012,50 € HT pour solder les marchés subséquents n° 3 et 4 passés avec l'AMO ON-X
- 2 861 160,67 € pour solder les marchés Orange liés à la MED.

Concernant les 4 438 048 € de propositions nouvelles :

- 20 000 € sont proposés pour des frais d'étude ou de publication, liés notamment à la procédure de DSP.
- 211 450 € serviront à financer des immobilisations corporelles dont 200 000 € destinés au rachat de prises Ariane Network (à Montbartier), qui seront ensuite remises en affermage.
- 10 000 € sont réinscrits pour le paiement de devis de raccordements de privés à régulariser en lien avec le Marché Bouygues sur Castelsarrasin et Moissac
- 300 000 € sont également prévus en immobilisations pour de nouveaux marchés subséquents avec ON-X dans le cadre du suivi de la DSP
- 150 000 € sont budgétisés pour le lancement d'un marché de travaux de raccordements rapides à passer dans l'année
- 100 000 € sont prévus pour des dépenses liées à des mutualisations de travaux avec ENEDIS et le SDE

- 605 609 € de remboursement du capital pour le remboursement des 3 emprunts liés à la MED.
- 3 026 000 € de dépenses sont cette année budgétisés au c/2764. Cette somme correspond à la subvention d'investissement de premier établissement (IPE) à verser (855 000 € dans les deux premiers mois après T0 + 2 157 000 € en cours d'année) et à la subvention de raccordement (estimée à 14 000 €)
- Enfin, 14 989 € sont destinés à l'amortissement des subventions

Evolution des BP – recettes d'investissement (budget annexe)						
Chap.		BP 2016+DM+ RAR n-1	BP 2017+DM+ RAR n-1	BP 2018+DM+ RAR n-1	OB 2019+ RAR n-1	Evo OB2019/ BP 2018
13	Subvention d'investissement reçues	141 694,00	1 131 196,00	1 209 639,41	3 935 455,08	225,35%
10	Dotations, fonds divers et réserves				92 631,28	100 %
16	Emprunts et dettes assimilées	10 171 000,00	10 171 000,00	2 500 000,00	2 200 000,00	-12%
458-2	Opération pour compte de tiers			12 000,00	0,00	-100%
	Total des recettes réelles	10 312 694,00	11 302 196,00	3 721 639,41	6 228 086,36	8,25%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		78 829,22	83 509,26	23 962,00	-71,30%
041	Opérations patrimoniales		10 977,59	294 252,00	0,00	-100%
	Total opérations d'ordre d'investissement	0,00	89 806,91	377 761,26	23 962,00	-93,60%
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			5 941 842,17	1 239 432,80	-79,15%
	TOTAL	10 312 694,00	11 392 002,81	10 041 242,84	7 491 481,16	-25,40%

Les recettes d'investissement sont composées de :

- 2 200 000 € de RAR correspondant au 3^{ème} emprunt contracté en novembre 2018 pour la MED
- 5 291 481,16 € de propositions nouvelles

Ces propositions nouvelles sont divisées de la façon suivante :

- 3 935 455,08 € de subventions pour le financement de la MED et du programme 100 % FttH dont :
 - o 2 000 000 € de FSN (Etat - contrat de phase 2)
 - o 700 000 € de la Région Occitanie
 - o 880 593,08 € du département (subvention d'équilibre + 2 subventions en annuités)
 - o 354 862 € des autres membres
- 92 631,28 € d'excédent de fonctionnement capitalisé
- 23 962 € d'opérations d'ordre pour l'amortissement des biens
- 1 239 432,80 € de solde d'exécution de la section d'investissement reporté, issus du CA 2018

A noter :

Ces propositions reposent sur des prévisions basses de subventions Etat et Région, les deux dossiers de demandes de subventions étant, à ce jour, en cours d'instruction ou de dépôt auprès des deux organismes.

- 1) Les participations définitives des co-financeurs (Etat, Région) et leurs échéanciers ne seront connues qu'au cours du dernier trimestre de l'année 2019.
- 2) Les participations des membres sont définies conformément aux règles mentionnées dans les statuts et dans la délibération n°04/2016-02 du 14 avril 2016 du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique, soit une répartition des coûts par composante technologique inhérentes aux investissements inscrits dans le budget annexe, garantissant la péréquation départementale entre les membres.

Concernant la répartition des coûts par composante technologique, le programme prévoyait au départ la construction de 50 000 prises FttH, réparties de façon inégale sur certains territoires. Pour rappel, les subventions des années précédentes reposaient sur la distribution suivante :

Membres	Nbre prises MED	Nbre de prises FttH	Coût	% de prise en charge
CCLTG	471	0	62 172 €	0,40
CC2R	1 531	6 753	2 011 896 €	13,08
CCTC	3 898	13 815	4 216 956 €	27,42
CCQRGA	961	1 505	530 192 €	3,45
CCQC	706	5 776	1 641 160 €	10,67
CCPSQ	1 158	0	152 856 €	0,99
CCGSTG	4 279	12 048	3 793 692 €	24,67
CCQVA	1 418	7 192	2 114 632 €	13,75
CCPPL	1 143	2 451	807 744 €	5,25
Reyniès	367	0	48 444 €	0,31
Lacourt St Pierre	0	0	0 €	0,00
Escatalens	0	0	0 €	0,00
TOTAL	15 932	49 540	15 379 744 €	100

Dans le cadre de la DSP 100 % FttH (plus de 100 000 prises), la participation des membres a donc été recalculée en fonction du nombre de prises MED et FttH construites ou à construire.

A noter une diminution global du volume de prise MED entre le projet de 2016 et son état actuel lié à la prise en charge par Orange de l'opticalisation des centraux existants, initialement prévus dans périmètre du marché porté par le syndicat.

Membres	Nbre prises MED	Nbre de prises FttH	Coût	% de prise en charge
CCLTG	471	5 806	1 618 180 €	5,4793
CC2R	1 359	10 921	3 106 216 €	10,518
CCTC	3 964	22 142	6 457 304 €	21,865
CCQRGA	783	7 065	1 996 776 €	6,7612
CCQC	706	12 556	3 458 200 €	11,71
CCPSQ	966	6 321	1 821 540 €	6,1679
CCGSTG	2 460	20 121	5 717 148 €	19,359
CCQVA	1 195	11 499	3 239 472 €	10,969
CCPPL	1 143	5 532	1 633 452 €	5,531
Reyniès	367	448	168 508 €	0,5706
Lacourt St Pierre	382	534	193 536 €	0,6553
Escatalens	0	457	122 476 €	0,4147
TOTAL	13 796	103 402	29 532 808 €	100

Au regard de ces chiffres, on peut donc noter que bien que les coûts réactualisés et liés aux prises MED et FttH soient 92 % plus élevés que les prévisions de 2016, les subventions demandées aux membres restent maîtrisées pour l'exercice 2019.

- 3) Les participations des membres sont également calculées en fonction des dépenses (et recettes) dite « mutualisées » (selon la règle 2/3 ; 1/3 inhérentes aux actions directement initiées par le Syndicat) ou « propres » (portées par le membre seul ou selon les critères établis préalablement au transfert de la dépense ou de la recette à Tarn-et-Garonne Numérique).

De plus, il est important de souligner que pour cet exercice, **aucune participation des membres ne sera demandée en section d'exploitation au budget annexe (pas de « subvention exceptionnelle »)**

Département	Participation sur budget principal	213 555,00 €
	Participation investissement budget annexe	822 952,00 €
	TOTAL	1 036 507,00 €
CCLTG	Participation sur budget principal	5 857,00 €
	Participation investissement budget annexe (dont solde de 3 236,67 € en recettes propres)	19 309,00 €
	TOTAL	25 166,00 €
CC2R	Participation sur budget principal	11 005,00 €
	Participation investissement budget annexe (dont solde de 22 835,50 € en recettes propres)	20 443,00 €
	TOTAL	31 448,00 €
CCTC	Participation sur budget principal	23 949,00 €
	Participation investissement budget annexe (dont solde de 30 067 € en recettes propres)	59 902,00 €
	TOTAL	83 851,00 €
CCQRGA	Participation sur budget principal	4 462,00 €
	Participation investissement budget annexe (dont 474,67 € de recettes propres)	27 346,00 €
	TOTAL	31 808,00 €
CCQC	Participation sur budget principal	11 861,00 €
	Participation investissement budget annexe	48 183,00 €
	TOTAL	60 044,00 €
CCPSQ	Participation sur budget principal	5 040,00 €
	Participation investissement budget annexe	25 379,00 €
	TOTAL	30 419,00 €
CCGSTG	Participation sur budget principal	23 629,00 €
	Participation investissement budget annexe	79 656,00 €
	TOTAL	103 285,00 €
CCQVA	Participation sur budget principal	12 707,00 €
	Participation investissement budget annexe	45 135,00 €
	TOTAL	57 842,00 €
CCCPPL	Participation sur budget principal	6 442,00 €
	Participation investissement budget annexe	22 759,00 €
	TOTAL	29 201,00 €
Commune de Reyniès	Participation sur budget principal	507,00 €
	Participation investissement budget annexe	2 348,00 €
	TOTAL	2 855,00 €
Commune de Lacourt St Pierre	Participation sur budget principal	663,00 €
	Participation investissement budget annexe	2 697,00 €
	TOTAL	3 360,00 €
Commune d'Escatalens	Participation sur budget principal	655,00 €
	Participation investissement budget annexe	1 706,00 €
	TOTAL	2 361,00 €
	TOTAL	1 498 147,00 €

III – Présentation des engagements pluriannuels envisagés :

La présentation pluriannuelle qui va suivre est composée de deux scénarios, macro-économiques et représentant les tendances générales des participations qui seront sollicitées auprès des membres du syndicat.

Il est donc important de bien en prendre en compte que ces scénarios :

- reposent uniquement sur le coût de la DSP, sans prendre en compte les autres dépenses d'investissement par ailleurs
- sont établis en fonction de subventions prévisionnelles de l'Etat et de la Région, non encore connues à ce jour
- ne prennent pas en compte les amortissements
- sont établis sans prévision d'excédent ou de déficit budgétaire de la section d'investissement

	Scénario Optimiste, voté et affiné	Scénario prudent
Charges SMO	34,00 M€	34,00 M€
MED	12,31 M€	12,31 M€
Subvention IPE	17,10 M€	17,10 M€
Subvention Raccordement	4,59 M€	4,59 M€
Financement DSP	34,00 M€	34,00 M€
Subvention FSN	20,00 M€	16,84 M€
Subvention Région	7,20 M€	3,80 M€
Participation brute SMO Années 1-10 20%	6,80 M€	13,36 M€
Participation brute CD	4,53 M€	8,91 M€
Participation brute interco	2,27 M€	4,45 M€
CCCPL	0,12 M€	0,24 M€
CCLTG	0,13 M€	0,25 M€
CC2R	0,24 M€	0,47 M€
CCPSQ	0,14 M€	0,27 M€
CCQC	0,28 M€	0,54 M€
CCQRGA	0,15 M€	0,30 M€
CCGSTG	0,44 M€	0,87 M€
CCQVA	0,25 M€	0,50 M€
CCTC	0,49 M€	0,95 M€
Reynies	0,01 M€	0,02 M€
Lacourt St Pierre	0,01 M€	0,02 M€
Escatalens	0,01 M€	0,02 M€
Redevances et reversements de la DSP Année 1-10	2,25 M€	2,25 M€
Participation nette SMO Années 1-10	4,55 M€	11,11 M€
Redevances et reversements de la DSP Année 11-30	12,48 M€	12,48 M€
Participation Nette SMO à 30 ans (non actualisé)	-7,93 M€	-1,37 M€

Scénario	Optimiste	Coût total	1	2	3	4	5
En milliers	d'€		2018	2019	2020	2021	2022
Total flux sortants		34000	9449	5887	4711	5899	5678
Participation SMO		6800	9449	2511	660	-628	1811
Participation brute CD		4533	6299	1674	440	-419	1207
Participation brute interco		2267	3150	837	220	-209	604
	CCCPL	121	25	23	24	24	24
	CCLTG	127	3	19	35	35	35
	CC2R	239	117	20	34	34	34
	CCPSQ	139	7	25	36	36	36
	CCQC	275	52	48	58	58	58
	CCQRGA	155	18	27	37	37	37
	CCGSTG	441	118	80	81	81	81
	CCQVA	252	64	45	48	48	48
	CCTC	486	275	60	50	50	50
	Reyniès	10	1	2	2	2	2
	Lacourt St Pierre	12	0	3	3	3	3
	Escatalens	10	0	2	3	3	3

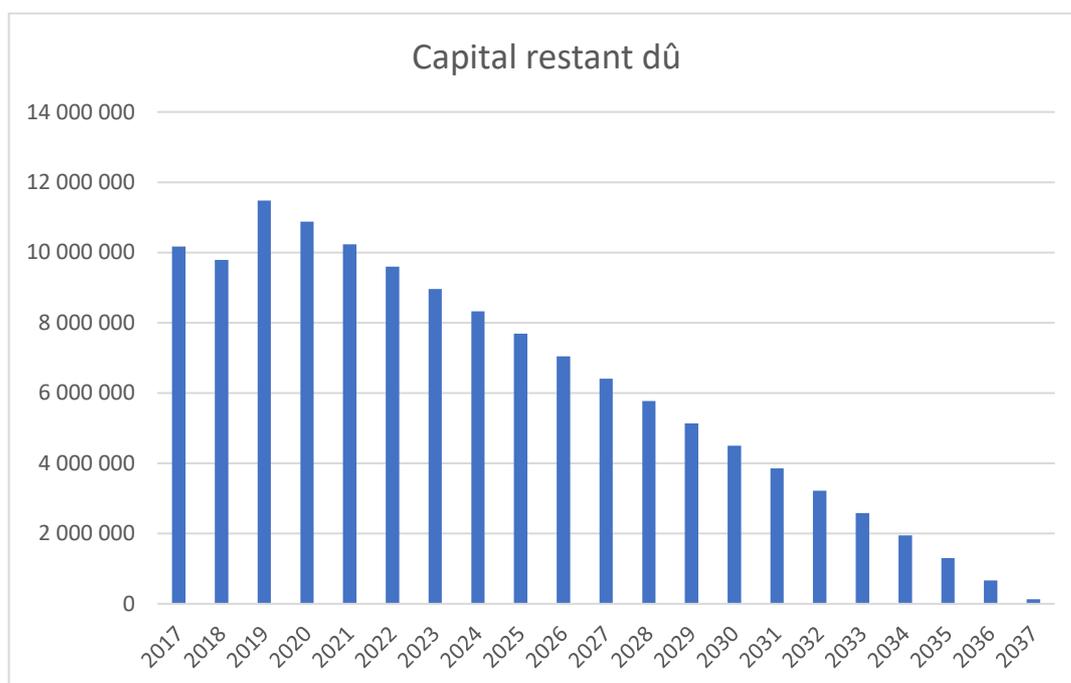
Scénario	Prudent	Coût total	1	2	3	4	5
En milliers	d'€		2018	2019	2020	2021	2022
Total flux sortants		34000	9449	5887	4711	5899	5678
Participation SMO		13360	9449	3323	1634	959	2741
Participation brute CD		8907	6299	2215	1089	639	1827
Participation brute interco		4453	3150	1108	545	320	914
	CCCPL	238	25	23	63	63	63
	CCLTG	250	3	19	76	76	76
	CC2R	470	117	20	111	111	111
	CCPSQ	272	7	25	80	80	80
	CCQC	541	52	48	147	147	147
	CCQRGA	304	18	27	86	86	86
	CCGSTG	867	118	80	223	223	223
	CCQVA	495	64	45	129	129	129
	CCTC	954	275	60	206	206	206
	Reyniès	19	1	2	5	5	5
	Lacourt st Pierre	23	0	3	7	7	7
	Escatalens	20	0	2	6	6	6

A noter :

Dans le cas où les participations des membres seraient bien supérieures aux prévisions ci-dessus, du fait notamment d'un déficit d'investissement reporté ou de subventions étatiques et régionales plus faibles que celles escomptées, et venant grever le budget, le syndicat pourra, s'il le souhaite, aborder la question d'un nouvel emprunt afin de supporter les charges et ainsi lisser la participation des membres.

IV – Informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette et perspectives pour le projet de budget :

Evolution de l'encours de la dette par année



Au 01/01/2019, l'encours de la dette du Syndicat pour le budget annexe s'établit à 11 481 037,50 euros. La dette du syndicat est composée de 3 emprunts :

- un emprunt souscrit auprès de la Banque Postale, d'un montant de 10 000 000 d'euros, afin de financer le projet de montée en débit ADSL.
- un emprunt complémentaire souscrit auprès de la Banque Postale, d'un montant de 170 000 euros afin de financer le projet de montée en débit ADSL

Ces deux emprunts ont été contractés fin 2016 pour 20 ans au taux fixe de 1,35%.

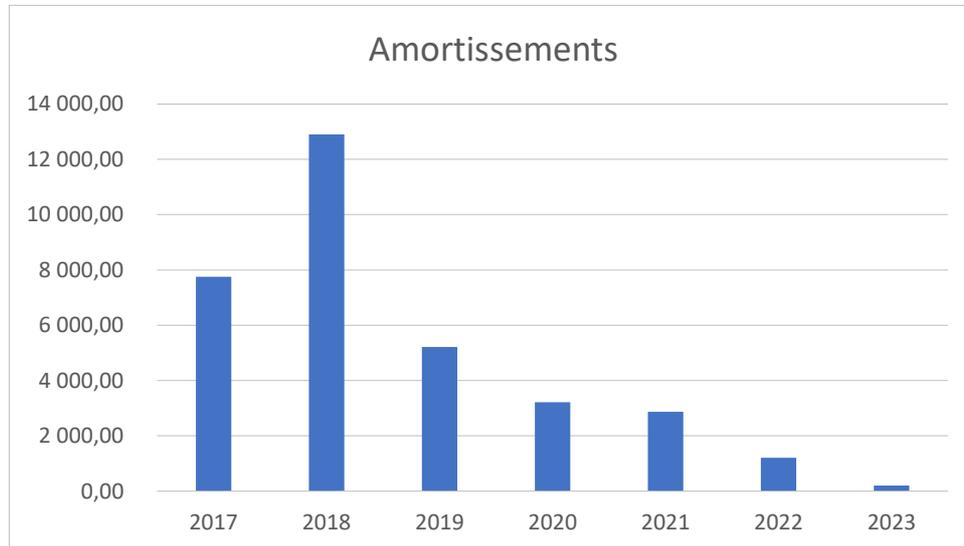
- Un emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole d'un montant de 2 200 000 euros afin de financer la fin du programme de montée en débit ADSL, en lien notamment avec le marché similaire passé avec Orange en avril 2018. Cet emprunt a été contracté en novembre 2018, pour 17 ans et au taux fixe de 1,58 %.

Recours à une ligne de trésorerie

Au vu du plan de trésorerie prévisionnel établi pour l'exercice 2019, le syndicat aura en cours d'année besoin de souscrire une ligne de trésorerie afin de pouvoir maintenir un fonds de roulement correct. Cette dernière est évaluée entre 2 M€ et 2,5 M€ mais sera susceptible d'évoluer, notamment au regard des subventions d'IPE à verser au délégataire et de la régularité des subventions versées par l'Etat et la Région.

V – Etat des amortissements du Syndicat

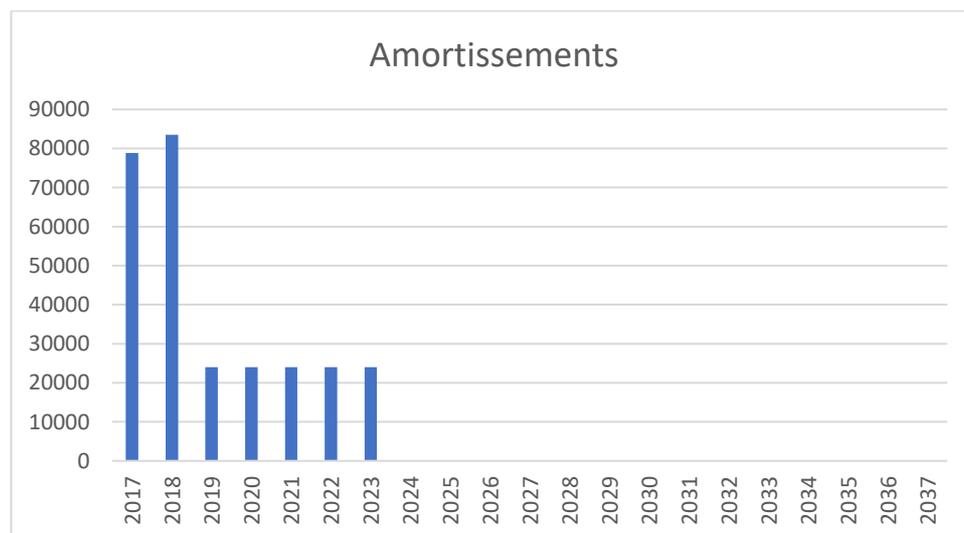
Budget Principal Répartition de l'amortissement prévisionnel par année



Les amortissements des biens inscrits au budget principal ont augmenté à la création du syndicat, étant donné l'acquisition de logiciels, serveur, PC, ou encore téléphonie, nécessaires à son bon fonctionnement.

Le tableau ci-dessus témoigne d'un échéancier à l'instant T, à savoir le 01/01/2019 et ne peut bien sûr pas prendre en compte les acquisitions futures.

Budget Annexe Répartition de l'amortissement prévisionnel par année



Considérant que dans le cadre de la DSP, le délégataire doit prendre en charge les investissements recouvrant notamment le gros entretien et le renouvellement des ouvrages après la mise en exploitation, permettant le maintien de la performance du réseau, il convient à compter de l'année 2019, date d'entrée en vigueur de la DSP, de mettre fin aux amortissements liés à tous les biens remis en affermage, qu'il s'agisse de BLO, de MeD ou de marchés d'études.